



Elections à la Commission Administrative Paritaire Académique des Assistants Sociaux de l'Education Nationale

Ces élections concernent l'ensemble de la Fonction Publique.

Elles ont pour objectif d'élire:

- les représentants des personnels aux CAPA/CAPN (gestion des carrières, avancement, mouvement, liste d'aptitude...)
- les représentants des personnels au Comité Technique Ministériel et au Comité Technique Académique (politique académique, gestion des moyens, ouvertures, fermetures...)

Les résultats obtenus aux Comités techniques déterminent la représentativité de chaque organisation syndicale.

Les élections débutent dès le 29 Novembre 2018 via un vote électronique pour le Ministère de l'Education Nationale jusqu'au 6 Décembre 2018.

FO : DES ELUS POUR DEFENDRE NOS DROITS ET NOS REVENDICATIONS

Des élus (Nelly TEULIERES et Coralie DE RUS suppléante) à la Commission Administrative Paritaire Académique des assistants sociaux qui, entre 2014 et 2018, conformément au mandat reçu :

- Participent à chaque CAPA, aux groupes de travail émanant de la CAPA,
- Veillent à l'application des textes réglementaires et des barèmes,
- Défendent les collègues individuellement en cas de litige : prise en charge et défense de toute collègue qui en fait la demande,
- Etablissent et diffusent systématiquement un compte rendu écrit de chaque CAPA adressé à l'ensemble des collègues de l'académie,
- Exposent, en début de séance, les positions du syndicat sur les revendications générales et celles plus locales afin que l'administration soit bien informée des conditions dans lesquelles exercent les assistants sociaux et des problématiques rencontrées.

LE SNFOASEN DANS L'ACADEMIE DE TOULOUSE, C'EST

Un syndicat qui regroupe des assistants sociaux de l'Education Nationale de 5 départements sur 8

- Qui se réunit régulièrement (4 fois dans l'année environ) pour s'informer, débattre, décider collectivement, agir pour défendre nos droits,
- Qui informe régulièrement ses syndiqués
- Qui se rend en audience au Rectorat pour porter les revendications,
- Qui accompagne les assistants sociaux lors de convocations, en audience...

UN SYNDICAT QUI, DEPUIS LES PRECEDENTES ELECTIONS, S'EST

BATTU POUR :

- Le respect des textes, le droit à la pause méridienne décomptée comme du temps de travail effectif, la récupération des jours fériés encadrés, le respect des 10% forfaitaire, lors du groupe de travail sur la **RTT**, et aux côtés de la FSU,
- L'uniformisation et la revalorisation des montants de l'I.F.S.E. (indemnité fonctions, sujétions, expertise), la classification dans un seul groupe, lors des groupes de travail sur le régime indemnitaire (**R.I.F.S.E.E.P.**), avec chiffres à l'appui des autres académies. Nous continuons sans relâche cette action (audience SNFOASEN rectorat Février 2018, audience FNEC Mai 2018, prochaine audience),
- L'extension du remboursement des **frais de déplacement** sur la base du tableau kilométrique à l'ensemble de l'académie, le remboursement de tous les frais engagés,
- La mise en place de concertation collective lors de la **réorganisation des secteurs** dans plusieurs départements,
- Le respect de la circulaire sur les missions en ce qui concerne le **1^{er} degré** (cycle 3, REP+, missions précises, consultation des instances,...), la mise à disposition de moyens pour les personnels intervenant dans les écoles (téléphone, ...),
- L'organisation de **concours** externes pour favoriser l'inscription des personnels non titulaires- le recours à la liste supplémentaire en cas de postes vacants,
- Le maintien des postes en **catégorie A** (contrairement à d'autres organisations syndicales),
- La défense des **droits** des agents : nous sommes intervenus sur des situations individuelles pour faire respecter : le temps partiel, les droits liés au congé parental (date de reprise, retour sur secteur...), la récupération des jours de congé coïncidant avec le congé maternité, le respect de la RQTH...

Pour FO il n'y a pas de fatalité, pas de résignation mais des revendications à défendre avec conviction et sans relâche.

VOTER FO, C'EST RESISTER, REVENDIQUER, RECONQUERIR !

**Entre le 29 novembre et
le 6 décembre 2018, je vote**

